

UNIVERSITE DU 20-AOUT-55 DE SKIKDA

Les étudiants palestiniens expriment leurs douleurs

La cause palestinienne a fait l'objet d'une manifestation à la Bibliothèque centrale de l'université du 20-Aout-55, du 4 au 6 mars, à mettre à l'actif de l'Union générale des étudiants palestiniens, section de Skikda.

Les incessantes et récentes exactions commises par les forces israéliennes contre les populations palestiniennes ont fait sortir de leurs gonds les étudiants palestiniens suivant leur cycle universitaire dans les différentes facultés du pôle du savoir de Skikda.

Les initiateurs ont opté pour le site universitaire du fait du facteur d'attractivité qui le caractérise et du nombre impressionnant, plus de 15 000 personnes entre corps étudiant et d'encadrement, qui s'intéressera forcément aux éléments d'informa-

tion qui seront donnés au cours de ces journées.

D'ailleurs, Karam Lemzeyene, président de la section locale de l'organisation estudiantine, a été touché et ébloui par l'afflux massif des étudiants. "On n'a pas prévu cet afflux, la salle des expositions a été tout le temps pleine durant la période de la manifestation." Et d'enchaîner ému : "Lors de la projection vidéo des images des massacres perpétrés par les Israéliens contre nos frères palestiniens à Dar-El-Maghariba et d'autres régions, beaucoup d'étudiants, particulièrement, ont fondu en larmes. C'est touchant."

Au menu de ces journées, une grandiose exposition illustrée par des photos montrant les massacres et les corps d'enfants déshabillés par

les bombes ainsi que celles valorisant les combattants palestiniens et les différents chefs des mouvements de libération ayant fait front contre l'ennemi sioniste et les coalitions étrangères. Les armes de combat, les fusils notamment et les petits recueils poétiques ont été aussi exposés sur des stands et eu droit à un intérêt certain de la part des étudiants.

L'historique de la cause palestinienne, contenu dans des gros registres illustrés, a été mis en relief et fait l'objet d'un débat improvisé pour la circonstance, et auquel ont pris part les étudiants des différentes facultés et ceux d'origine palestinienne. Le volet histoire a été honoré par les témoignages vivants de Palestiniens issus de l'immigration et par une com-

munication présentée par une professeur spécialiste en la matière.

Pour faire moderne, les initiateurs ont usé des avantages des CD et projeté à l'aide de data show les images des récents massacres des Palestiniens. L'objectif principal, "montrer le vrai visage de l'ogre sioniste", selon les dires de Karam et d'enchaîner, plus explicite : "On devait le faire car les médias n'ont pas bien joué leur mission d'informer sur les démarches barbares du sionisme."

Deux modèles de dépliants ont été distribués aux visiteurs. Le premier, sous le slogan "Ne soyez pas complice, boycotez les produits Américains !", affiche une liste de plus de 50 produits, Nescafé, Coca-Cola, Nestlé, L'Oréal, McDonald's, et ce, pour

ne citer que les plus célèbres, qui devaient être concernés par une opération de la part de ceux supposés être solidaires de la cause palestinienne. Le deuxième, ayant pour titre "La charte du serment éternel", "Ouathikate El Ahd El Abadi", "légalisé" par les signatures apposées en bas de trois cheikhs de la vénérable institution de El Aqsa, met en valeur la place prépondérante d'El Aqsa et d'El Qods dans le cœur des amoureux de la Palestine, et que ces derniers font siennes les devises suivantes : "Qu'El Aqsa et El Qods demeurent omniprésentes dans nos consciences et nos existences..." Et : "Je fais le serment de ne porter allégeance, sous aucun prétexte, à l'ennemi sioniste et ceux qui le soutiennent". **Zaid Zoheir**

GUELMA

Le bâtonnat honore ses avocats

La salle de conférences du complexe thermal de Hammam-Ouled-Ali, agglomération distante d'une quinzaine de kilomètres de Guelma, a abrité jeudi dernier une sympathique cérémonie organisée par l'Organisation des avocats de la région de Annaba qui couvre 5 wilayas. C'est en présence des autorités civiles et militaires et d'une nombreuse assistance composée, essentiellement, de robes noires, de magistrats et d'invités, que le bâtonnier Nedjoudj Mabrouk a ouvert la séance après l'observation de l'hymne national.

Il a rendu un hommage appuyé à ses consœurs auxquelles il a présenté ses meilleurs vœux à l'occasion de la Fête internationale de la femme. Les avocates Ghazli Souhila, Saâdi Saïda, Senoussi Radja et Khelaïfia Amel ont présenté successivement des communications sur "Les droits politiques de la femme arabe et algérienne", "La femme et le travail sous la législation algérienne", "La femme algérienne à travers l'histoire et "La femme et la violence", qui ont été suivies d'un riche débat. Tous les invités ont pris part à un repas convivial et assisté à une après-midi récréative animée par une troupe musicale.

Lina Razane

ANNABA

Deux agents de la Cnep écroués

Deux agents de la Cnep de l'agence 301, cours de la Révolution, ont été écroués pour détournement de deniers publics, falsification de documents et faux et usage de faux. L'ex-directeur de cette agence et deux agents (2 femmes), tous cités dans cette affaire, ont été placés, quant à eux, sous contrôle judiciaire. Le montant du détournement s'élève à quelque 50 millions de centimes, selon une première estimation.

Nabil Kebaili

Un peu de mathématiques pour soutenir Djaballah

Le bureau de wilaya du parti El Islah rédige un communiqué "mathématique" ayant pour titre "2 X 2 = 5 ?!", dans lequel il est fait étalage d'un soutien indéfectible à Abdallah Djaballah en usant d'un langage cru et sans fioritures.

Les signataires, 7 membres fondateurs, 11 membres du conseil consultatif national El Madjliss Echouri El Watani, 3 représentants des deux chambres, 54 du conseil consultatif de wilaya, *el madjliss echouri el wilayi*, 125 élus locaux et 10 issus

du bureau de wilaya ainsi que des militants de la base au sein des différentes structures des daïras et communes, s'interrogent sur la décision du ministère de l'Intérieur d'interdire le parti de participation aux prochaines législatives du 17 mai. "La logique a prévalu. Est-il normal que des congrès de partis politiques se tiennent sans les militants, que la minorité décide de l'avenir de la majorité et que la rébellion au sein des partis soit instituée légalement et encouragée par le pouvoir en place ?" lit-

on dans le communiqué dont nous détenons une copie.

Les rédacteurs de la missive décrédibilisent le congrès tenu le 01/03/2007 en l'accréditant de "non-événement", et en appellent énergiquement à l'intervention des autorités compétentes de ne pas prendre en considération ses résultats et de prononcer leur invalidation.

Ils réitèrent, pour la circonstance, leur "attachement" au leader islamiste et aux résultats du congrès constitutif du parti, et ce,

jusqu'à la prochaine tenue du 1^{er} congrès qui aura à regrouper tous les cadres et militants de cette organisation dissidente du mouvement Ennahda.

Un appel est adressé également à tous les "enfants" d'El Islah afin qu'ils se serrent les coudes dans le but de faire contre les tentatives visant à porter atteinte aux instances partisanes et de précipiter leur "retraite anticipée", pour reprendre les termes employés dans le communiqué.

Z. Z.

BATNA/LUTTE CONTRE LA TOXIMANIE

Enfin un CIST !

Batna aura son centre intermédiaire de soins pour toximanes (CIST), nous déclare le professeur Bachir Ridouh du CHU Frantz-Fanon de Blida qui était l'invité du séminaire sur la toximanie et les maladies sexuellement transmissibles organisé par l'Office des œuvres universitaires de Batna-centre.

C'est ainsi qu'une assiette devant accueillir la structure en question a été dégauchée ainsi qu'une enveloppe financière, ce qui permettra de lancer les travaux incessamment, selon une source proche de la direction de la santé de Batna.

Interrogé sur les missions du CIST, le psychiatre nous informe que ce genre de centre accueille pour consultation les toximanes volontaires et, bien sûr, ceux orientés par les ser-

vices de sécurité et même ceux de l'autorité judiciaire. Pour les cas graves, l'orientation s'effectue par les spécialistes du CIST vers les établissements hospitaliers spécialisés (ESH) dont le plus proche de Batna est celui de Constantine, l'hôpital d'El Madher n'est pas souhaité par les parents des toximanes.

A noter qu'en Algérie, il existe 53 centres où exercent des spécialistes de la

santé, des psychologues et même des hommes de culte. Quant au séminaire tenu à la salle de conférences de l'Institut islamique sur le thème "Première journée scientifique de sensibilisation sur les maladies transmissibles par la voie du sexe et la drogue", il a été, certes, riche en débats scientifiques mais dominé par le discours religieux. Toutefois, il est reconnu à l'unanimité que l'Algérie, qui

était un pays de transit de la drogue, est devenu depuis une décennie un pays consommateur. A titre d'exemple, en 2002, la police judiciaire de Batna a traité 42 affaires impliquant 100 personnes dont 70 ont été écroués.

Ce chiffre s'est vu tripler en 2006 avec 142 affaires traitées impliquant 200 personnes dont 170 écroués et ce, sans les bilans de la Gendarmerie nationale.

Houadef Mohamed

Aïn-Touta sous le choc d'un crime crapuleux

La ville de Aïn-Touta a été secouée lundi dernier par un crime odieux dont personne ne comprend le geste d'un garçon connu pour être affable, étant vendeur dans une pharmacie au centre-ville depuis près de quatorze ans. Aussi ce jeune âgé de 34 ans a été vu en train de jeter un objet dans un puits abandonné au lieu-dit Dhaâ-Laâgareb. Cependant, c'est son frère

et son patron qui avaient constaté son état d'énerverment et du sang dans le lavabo de l'officine, qui l'ont pressé de s'expliquer. Certainement pris de remords, il avoua son forfait, et se laisse conduire par son frère et son patron à la Sûreté de daïra. La police s'est rendu immédiatement sur le lieu du crime dans l'espoir de trouver la victime encore en vie mais

hélas. Cette femme âgée de 43 ans avait reçu plusieurs coups de couteau, mardi à la mi-journée, enveloppée dans un sachet en nylon et mise dans un carton que l'auteur du crime transporta dans le véhicule de son frère pour le jeter au fond d'un puits. Le criminel est depuis entre les mains de la police qui devra le présenter à la justice.

H. M.